



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers saint bauzillois.

Épidémie Covid

Sur le front de l'épidémie, la situation reste fragile. Petit à petit nous reprenons notre vie normale grâce au Pass sanitaire

encore obligatoire pour de nombreuses activités mais nous devons rester vigilants. Le gouvernement envisage de prolonger ce pass pendant plusieurs mois.

J'invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à se faire vacciner le plus vite possible afin que nous sortions rapidement de cette crise.

Aménagement du plan d'eau

Nous avons commencé à faire le bilan du dispositif mis en place cet été. Nous sommes conscients que tout n'a pas été parfait : problème de stationnement, de signalétique de circulation... Ceci sera résolu pour l'été

prochain en concertation avec les acteurs concernés.

Par contre, le dispositif mis en place a permis aux saint bauzillois d'avoir accès au fleuve Hérault dans de meilleures conditions. On a constaté une moindre fréquentation, une amélioration de la propreté des berges, une diminution du nombre de voitures garées de façon anarchique, etc. Les saint bauzillois ont pu se réapproprier les berges de l'Hérault.

Propreté du village :

Depuis plusieurs mois, les Services Techniques, sont équipés d'un Glutton (appareil performant pour le nettoyage). La rapidité de nettoyage de cet appareil va permettre d'étendre son rayon d'action. L'employé chargé de l'entretien du village viendra régulièrement entretenir les lotissements et les rues en périphérie du centre du village.

La propreté du village reste notre priorité.

Oscar ALLE, maire

LE MOT DES ÉLUS

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'hiver arrive avec son « heure » dédiée, ses soirées et nuits plus longues et donc, une période d'utilisation de l'éclairage public en très forte hausse.

L'augmentation des tarifs de l'électricité et les enjeux environnementaux nous imposent une réflexion rapide sur ce sujet.

Nous avons déjà envisagé, avec notre partenaire Hérault Energies, une campagne de passage en ampoules Leds du réseau d'éclairage public mais cette opération ne pourra s'envisager que par tranches successives en raison de son coût.

L'option de l'extinction partielle ou totale de notre éclairage public est envisageable. L'économie ainsi réalisée étant d'environ 30 à 35 %, elle nous permettrait d'absorber l'augmentation annoncée.

La consommation d'électricité liée à l'éclairage public en France représente la production annuelle d'un réacteur nucléaire.

Cette pollution vient s'ajouter aux nuisances visuelles, aux problèmes touchant la biodiversité et autres



désagréments : quoi de plus beau qu'un ciel étoilé !!!!!

Bon nombre de communes de taille équivalente ou supérieure à la nôtre ont opté pour cette solution.

Bien évidemment, nous vous consulterons afin de préparer au mieux cette action.

Le but est de trouver le BON EQUILIBRE ENTRE EXTINCTION ET SECURITE DES USAGERS.

Jean Burdin, Adjoint au Maire

Vice Président délégué à la Culture, à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

INFORMATIONS MAIRIE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Depuis deux ans, la pandémie nous a empêchés d'organiser normalement la commémoration de la Victoire du 11 novembre 1918. Seuls, Monsieur le Maire, le président des Anciens Combattants, et le porte-drapeau ont pu assister à cette commémoration. Ils ont représenté le village pour honorer les morts pour la France.

Les recommandations sanitaires, c'est-à-dire le port du masque et la distanciation sociale, nous permettent enfin d'organiser cette commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Elle se déroulera comme suit :

11h15 : départ du cortège de la Place du Christ

11h30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts

La réglementation sanitaire en vigueur ne permet malheureusement pas, cette année encore, la cérémonie de remise des diplômes et le vin d'honneur.

Néanmoins, venez nombreux, le Devoir de Mémoire a été mis à mal par ce virus. Il faut donc se réunir pour prouver que rien n'a changé, que les Morts pour la France doivent être honorés. Un 52ème soldat vient de tomber au Mali, des soldats français sont en opérations extérieures, il faut les soutenir. Votre présence sera la preuve de votre fidélité.

L'ESPÉRANCE SAINT BAUZILLOISE

Lors de cette cérémonie, "l'Espérance Saint Bauzilloise" interprétera des airs militaires en hommage aux soldats morts pour notre pays, comme elle le fait depuis de longues années. En effet, cette fanfare appelée plus couramment "la Clique", regroupant des musiciens bénévoles, est l'une des plus anciennes associations de la commune. Créée en 1918 par l'Abbé Crouzet, l'association musicale a participé à de nombreuses cérémonies et festivités traditionnelles à Saint Bauzille et dans les communes avoisinantes. Nous remercions les membres de l'Espérance Saint Bauzilloise pour leur contribution à la vie et à la mémoire de notre commune.

MY CITY POCKET

MY CITY POCKET

**VOTRE MAIRIE
PLUS PROCHE DE VOUS !**

Restez en contact
avec votre mairie
en téléchargeant
l'application
MyCityPocket.
C'est GRATUIT !

Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Depuis le mois de juin, la municipalité a mis en place un nouveau moyen de communication auprès des saint bauzilloises et saint bauzillois.

My City Pocket est une application téléchargeable gratuitement sur smartphone et Iphone via Google Play et App Store.

Ce nouveau moyen de communication permet d'être informé en temps réel sur les informations impactant la vie de la commune.

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ



L'Ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

- **Rhinite** : nez qui pique et coule, éternuements.
- **Conjonctivite** : yeux rouges, gonflés, larmoyants.
- **Trachéite** : toux sèche.
- **Asthme** : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles.
- **Urticaire, eczéma** : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons).

L'ambrosie se développe et se multiplie sur différents types de terrains :

- Les sols nus et remaniés : chantiers, terrains vagues, bords de rivières.
- Les jardins des particuliers.

Si vous détectez de l'ambrosie, le signalement peut se faire en mairie au numéro suivant : **04 67 73 76 94** ou par mail à environnementculturepatrimoine@gmail.com

PAIEMENT AU TRÉSOR PUBLIC

IMPORTANT INFORMATION Nous vous rappelons que les paiements des factures d'eau et assainissement ou quittances de loyers municipaux doivent s'effectuer **DIRECTEMENT** au Trésor Public des Matelles 40 Rue des Santolines (34270).

Tout paiement reçu à la Mairie se verra retourner à son expéditeur.

URBANISME

Développement territorial : quels enjeux pour Saint Bauzille de Putois ?

Notre commune, située dans les magnifiques gorges de l'Hérault, peut être considérée comme la « Porte d'entrée » des Cévennes, située entre la garrigue du Pic Saint Loup et les reliefs cévenols. Jouissant d'un patrimoine naturel exceptionnel avec notamment la grotte des Demoiselles, les berges de l'Hérault et les falaises du Thaurac, Saint Bauzille de Putois compte plus de 2000 habitants, dont une part croissante d'actifs depuis une dizaine d'années. L'attractivité de notre commune est avérée : la proximité de Montpellier contribue à l'apport de populations nouvelles, non seulement à la recherche d'immobilier moins couteux qu'en milieu urbain mais également attirées par l'environnement naturel et la qualité de la vie dans notre territoire.

Si les atouts de notre commune sont nombreux, celle-ci souffre néanmoins d'un certain nombre de contraintes et faiblesses. Traversée par la RD 986, axe routier très fréquenté, elle peine à créer de la cohérence et de la communication entre ses différents quartiers ; son centre-bourg est peu accessible et peu attractif, l'habitat ancien est parfois en mauvais état ; l'activité économique reste faible, le parc immobilier communal, largement vétuste, offre peu de lieux de rencontres festives, culturelles ou citoyennes.

Transformer les contraintes de Saint Bauzille de Putois en opportunités ?

On pourrait résumer ainsi le défi à relever : comment transformer les contraintes et les faiblesses de Saint Bauzille de Putois en opportunités ?

L'équipe municipale a engagé une réflexion sur un développement territorial structurant et durable pour « mieux vivre ensemble » dans notre commune, articulé autour de trois axes :

1. Rénovation, revitalisation et valorisation du centre-bourg
2. Développement urbain mesuré, qualitatif et durable
3. Développement d'infrastructures et activités à caractère social et culturel

Nous avons sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Hérault pour accompagner notre réflexion et la formulation de projets envisagés à court, moyen ou long termes. La concertation des habitants de la commune sera au cœur de la démarche que nous initions, sous forme de consultations, ateliers, groupes de travail, etc. (maintenant que les conditions sanitaires nous laissent espérer de pouvoir tenir des réunions publiques). Nous vous tiendrons informés dans les mois qui viennent de l'état d'avancement de la réflexion et des rencontres prévues.

*Anne-Marie Motard
Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme, à l'action et coopération territoriales*



CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) / SANTÉ

JOUR DE LA MOUSTACHE

Le 1er novembre, les hommes doivent être rasés de près, prêt à laisser pousser leur **moustache**.



MOVEMBER

En **novembre** a lieu Movember, le mois de la moustache ! Depuis 2003, cet événement caritatif a pour but de sensibiliser à la santé **masculine** (notamment le **cancer** de la prostate ou des testicules) en invitant les hommes à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours.



LE NOUVEAU BUS PMI



Depuis 2009, le bus de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), **cabinet médical itinérant**, est venu renforcer les 40 lieux de consultations et de permanences déjà existants pour les enfants de 0-6 ans et plus, adolescents, femmes enceintes et parents.

Aujourd'hui, un nouveau bus mieux équipé et plus grand repart sur les routes du Département. Médecins, sages-femmes, puéricultrices et infirmiers vous accueillent lors de **consultations gratuites** (consultation pédiatrique, vaccination infantile, suivi gynécologique et de grossesse, soutien à la parentalité, conseils auprès des ados sur la sexualité, la contraception...)

L'objectif du Département ? La santé au plus près des héraultais partout dans l'Hérault !

Alors n'attendez plus et prenez rendez-vous avec les équipes de la PMI !

ANTENNE DU CSAPA LA DRAILLE

SES ACTIVITÉS

Prévention, Accueil et Orientation : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie, Dépendance au jeu et Pharmacodépendance

Réduction des Risques, matériel de réduction des risques : Toxicomanie et Pharmacodépendance

Soin, Accompagnement parental : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie, Dépendance au jeu et Pharmacodépendance

- Consultation médicale : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie et Dépendance au jeu
- Pharmacodépendance Sevrage ambulatoire : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie et Dépendance au jeu
- Pharmacodépendance Soutien individuel (usager et/ou entourage) : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie et Dépendance au jeu
- Pharmacodépendance Substitution : Toxicomanie et Pharmacodépendance.
- Social/Insertion Suivi socio-éducatif : Addictologie, Toxicomanie, Alcoolologie, Dépendance au jeu et Pharmacodépendance.

ACCUEIL

Public accueilli : Personnes confrontées à une addiction avec ou sans substance, jeunes consommateurs, entourage, professionnels, grand public

Conditions d'admission : non payant, confidentiel, anonyme à la demande, sur rendez-vous

Modalité de contact : par téléphone, secrétariat au CSAPA du Vigan

Fonctions : Médecin addictologue, Travailleur social, Infirmière addictologue, Psychologue

HORAIRES

Accueil du public : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30

Secrétariat 9h00/12h30 et 14h00/17h30 du lundi au vendredi, fermé le mardi matin et le mercredi après-midi.

COVID -19 Reprise en présentiel avec gestes barrières.

ANTENNE DU CSAPA LA DRAILLE

8 rue Nouzeran Chevas 34190 GANGES

Tél : 04 67 81 27 20 Fax : 04 67 81 21 21

Contact mail : viadraille@orange.fr



LA LUTTE CONTRE LE DIABETE



Toutes les 6 secondes, dans le monde, une personne meurt du diabète. Véritable épidémie silencieuse et pourtant très meurtrière, le diabète tue plus que le sida, la tuberculose et la malaria réunis. En France, 5 millions de personnes sont atteintes d'un diabète. Plus alarmant, au moins 70 000 personnes sont diabétiques et ne le savent pas.

L'Association des Professionnels de santé autour des Maladies Chroniques (AMPC) dont le siège est à Ganges, 12 avenue des Anciens Combattants, tel : 07 68 26 26 71 propose aux malades atteints du diabète un programme d'éducation thérapeutique, validé par l'ARS, avec des

ateliers animés par des professionnels de la santé de notre secteur géographique.

Parlez-en à votre médecin et appelez l'AMPC.

LE MOIS SANS TABAC



Mois sans Tabac, c'est quoi ?

C'est un grand événement pour vous aider à arrêter de fumer.

Pendant le mois de novembre, on fait le pari de s'arrêter de fumer.

Pourquoi participer à Moi(s) sans tabac ?

Quand vous arrêtez de fumer à plusieurs, avec des amis, des voisins, des collègues, c'est plus facile : tout le monde s'encourage !

Pourquoi 1 mois ?

Parce qu'après 1 mois, vous ressentez moins l'envie de fumer. Vous avez donc plus de chance d'arrêter pour de bon.

<https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/lutte-contre-le-tabagisme>

ENVIRONNEMENT – PROPRETÉ

ENTRETIEN DES BERGES



En tant que propriétaire de parcelle au bord de l'Hérault, vous avez l'obligation d'entretenir le cours d'eau afin de laisser la libre circulation de l'Eau (article L215-14 du code de l'environnement) et ce, jusqu'au milieu du cours d'eau.

Les types de travaux qui peuvent être entrepris sont les suivants :

- Enlèvement des embâcles gênant l'écoulement des eaux,
- Abattage des arbres menaçant de tomber dans le cours d'eau ou se développant dans le lit du cours d'eau,
- Reçepage (taille au pied de certains arbres) afin de redynamiser et rajeunir la végétation des berges.

Cependant, l'enlèvement systématique de la végétation ou le curage des rivières sont proscrits par la réglementation sur l'eau et l'environnement. Notamment, aucuns engin ne peut être descendu dans le cours d'eau, les travaux doivent essentiellement être manuels.

Le bois issu de l'abattage d'arbres reste votre propriété et doit être stocké en haut de la berge puis évacué rapidement afin qu'il ne soit pas emporté lors de la prochaine crue.

Les rémanents (feuilles, branches, bois mort...) issus des travaux peuvent être broyés. Le broyat peut être soit étalé sur place sur les berges et en haut de berge, soit évacué pour être utilisé comme paillage des espaces verts.

Pour toute information, voir guide en mairie ou contacter :

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34 au **04.34.46.62.37** ou sur le site internet :

www.herault.gouv.fr rubrique : *Politiques Publiques > Risques naturels > Règlementation eau*

- Chambre d'agriculture 34 au **04.67.20.88.55** ou sur www.herault.chambagri.fr rubrique : *Gérer mon exploitation > Foncier > Calamités*

COLLECTES SACS JAUNES

IMPORTANT INFORMATION

Le ramassage des sacs jaunes se déroule chaque mercredi à partir de 5h du matin.

Afin que la collecte se déroule le plus aisément possible pour le Service Technique Intercommunal, nous vous invitons à sortir vos sacs dès le **mardi soir à partir de 19h.**

ACCÈS DECHETTERIE GANGES

Pour diminuer les déchets de la poubelle grise, le SYMPTOMA propose des composteurs aux habitants de Saint Bauzille de Putois pour la somme de 15€ (limité à 1 par foyer).

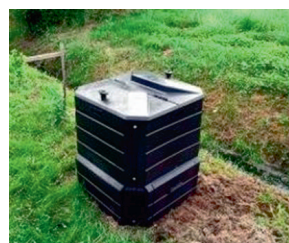
Ces composteurs sont en plastique recyclé et ont une contenance de 400 litres.

Le compostage est un geste facile à effectuer; il consiste à mettre dans le composteur les restes alimentaires, les fleurs, plantes fanées, cendres, sciure de bois, marc de café, sachets de thé, épluchures de fruits et légumes.

Le composteur permet de diminuer jusqu'à 55 % de nos ordures ménagères.

Pour plus d'informations et passer commande contactez la mairie :

T. 04 67 73 70 12 / accueil@saintbauzilledeputois.fr



ACCÈS DECHETTERIE GANGES



Nous vous rappelons que chaque saint bauzillois et saint bauzilloise peut avoir un badge d'accès pour la déchetterie à Ganges. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie, pendant les heures

d'ouverture, muni :

- de la carte grise du véhicule
- D'un justificatif de domicile (facture d'eau, facture edf, facture téléphone fixe).

DÉCHETS VERTS – LES BAOUTES

Sur la commune, l'espace Les Baoutes, est destiné au dépôt des déchets verts uniquement.

Certaines conditions sont toutefois à respecter.

Sont autorisés :

- les feuilles sans branches
- L'herbe / tonte
- Les branches avec ou sans feuilles d'un diamètre inférieur à 10 cm

JEUNESSE ET SPORT

L'AIRE DE FAMILLE

Ouverture de l'accueil parent-enfant et du club ado les mardis.

Loanne, notre nouvelle animatrice vous accueillera dans le lieu ressources familles de l'association.

Accueil parent-enfant : un moment de convivialité, d'écoute, de détente pour les petits non-scolarisés accompagnés d'un parent (tuteur, grand parent...). Au programme, papotages entre parents, babillages d'enfants, agrémentés parfois d'ateliers créatifs, bien être, découverte (suggestions bienvenues). Et toujours la possibilité de se confier et discuter des questions de parentalités, ainsi que de consulter et emprunter de la documentation dans notre bibliothèque spécialisée.

Club ado : une fois par semaine notre local est ouvert aux jeunes du village. Ils peuvent venir jouer, discuter et *chiller*. Notre animatrice est là pour les écouter, leur proposer des activités et les accompagner dans leurs projets.

Tous les mardis

Accueil parent-enfant de 9h15 à 12h00 (sans pass sanitaire). Club ado de 16h30 à 19h00 (pass sanitaire demandé). Adhésion requise . Prix libre. Local du plan d'eau.

Pour se tenir au courant des autres activités de l'association, inscrivez-vous à notre mailing list ou suivez nous sur facebook (page l'aire de famille) et instagram (lairedefamille34).

Mail : lairedefamille34@gmail.com Tel : 06 65 11 94 95

THAURAC TENNIS CLUB

Le début de saison de tennis bat son plein au Thaurac Tennis Club.

La monitrice, Tyffanie Nedelec, enseigne à l'école de



RÈGLEMENTATION DÉPÔT LES BAOUTES



**SEULS LES DÉCHETS VERTS
SONT AUTORISÉS**

INTERDIT



SOUCHES



PALETTES



**TRONC
Diam > 10 cm**

tennis (à partir de 5 ans) tous les mercredis et samedis matins depuis mi-septembre.

Les mardis et jeudis soirs sont consacrés aux groupes adultes.

Petit rappel, à partir du 01 octobre 2021, conformément aux réglementations gouvernementales, le PASS SANITAIRE est obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans pour l'accès aux terrains, les cours et les compétitions.

Le club a lancé sa tombola, nous vous remercions pour l'accueil des jeunes et moins jeunes adhérents qui vous croiseront pour vous proposer leurs tickets qui vous permettront de gagner peut être un super lot.

Depuis le 26 septembre, trois équipes adultes sont engagées dans divers championnats : En départemental, l'équipe féminine est actuellement 2ème de sa poule après deux belles victoires face au TC Pérols et TC St Martin de Londres. Il leur reste un déplacement à Castries et la réception du TC Prades.

L'équipe homme est également 2ème de sa poule après ces victoires face au TC Montferrier et TC Lauret-Valflaunes avant les déplacements à Carnon, Jacou et la réception du TC Lansargues.

L'équipe 1 homme doit terminer les qualifications du championnat régional en + 35 ans. Une défaite à Cabestany (66) et une victoire à Connaux (30) avant la réception du club gardois de Caissargues pour l'équipe composée de Fabien Roudil, Gautier Rossignol et Guillaume Bordier (remplaçant de Tony Zanetic blessé après la 1ère rencontre). Bonne fin de championnats à toutes et à tous.

Pour toujours suivre les actualités du club, la page :

facebook.com/thauractc

Pour tout renseignement : thauractc@gmail.com

TRAJET SCOLAIRE : PROTÉGER VOS ENFANTS

Que ce soit dans la rue, à la sortie de l'école, au parc, les enfants peuvent rencontrer des adultes mal intentionnés.

4 conseils à donner aux enfants pour leur apprendre à éviter les situations à risque et les mauvaises rencontres sur le trajet de l'école :

Expliquer à votre enfant les bonnes attitudes à adopter au quotidien pour éviter les situations à risques :

- ce que vous entendez par « inconnu » : quelqu'un, homme ou femme, qui ne lui a pas été présenté par vous, par votre famille immédiate et qui cherche à lui parler hors de votre présence ;
- qu'il doit privilégier les trajets avec ses camarades et éviter d'emprunter les rues désertes ;
- ne pas attendre seul à la sortie de l'école ;
- demandez-lui de retenir le 112 (numéro d'urgence européen). Les appels sont géolocalisés. Votre enfant doit pouvoir dire son nom, ce qui lui arrive et où il habite.

Enfants et situations à risque sur le trajet de l'école : les

grands principes de sécurité pour éviter les mauvaises rencontres :

- il ne doit jamais parler à un inconnu, même s'il se met à le croiser souvent, et qu'il a envie de l'aider ;
- il ne doit jamais suivre un inconnu sous prétexte de retrouver un membre de sa famille ;
- il ne doit jamais suivre un inconnu sous prétexte d'aller voir "un petit animal" ;
- il ne doit jamais accepter les boissons, sucreries ou autres aliments ;
- il doit oser dire non à un adulte

4 réflexes à apprendre aux enfants s'ils doivent faire face à des situations à risque et des mauvaises rencontres :

Si votre enfant fait face à un inconnu insistant dites-lui :

- de crier et d'appeler au secours le plus fort possible pour attirer l'attention ;
- de se débattre pour s'échapper et de partir en courant ;
- de se réfugier dans un endroit qu'il connaît, où il y a du monde ;
- de raconter ensuite à un adulte ce qui lui est arrivé.

DIVERS

FOYER RURAL

Les activités reprennent au Foyer Rural .

Gymnastique : tous les mardi et jeudi de 18h00 à 19h00

Yoga : le mardi de 9h30 à 10 h 45 et le jeudi de 14 h 30 à 15 h 45.

Atelier chant traditionnel : le jeudi de 16 h 15 à 17 h 45.

Pour toutes ces activités le pass sanitaire est obligatoire.

Toutes les mesures sanitaires seront respectées.

Renseignements : 06 19 96 96 63

LA PENSÉE VAGABONDE

Vous êtes convié(e)s à participer à l'Assemblée Générale de La Pensée Vagabonde, qui se tiendra le lundi 15 Novembre à partir de 20h à la Bibliothèque « Au Gré des Mots », 1199 Avenue du Chemin Neuf.

Après la présentation des comptes-rendus moral et financier, nous procéderons aux élections du Bureau et Conseil d'Administration. Le poste de Trésorier est à pourvoir.

ÉTAT CIVIL

Décès

Sincères condoléances à la famille et aux proches.

WANEUKEM Pascale

le 22/09/2021

ROUGER André

le 21/10/2021

LE CIRQUE À SAINT BAU

Le cirque Boletti sera présent à Saint Bauzille de Putois du Mercredi 10 au dimanche 14 novembre.

1 représentation par jour vous sera proposée à 15h.

Tarif unique : 10€

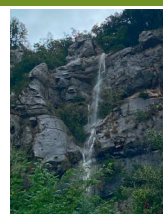
Rendez-vous au plan d'eau.



LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

A ce jour, 2 démissions d'adjoints, celle d'un conseiller et 2 refus de postes nous ont été annoncés lors du dernier conseil municipal, cela implique de nouveaux élus et des délégations différentes. Nous attendons le nouvel organigramme lorsque celui-ci aura été établi.

Venez nous rejoindre sur notre blog : <https://saintbauzillenaturellement.com>



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00

Lundi : 14h00 à 17h00

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 contact@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement : 06 75 72 49 07

Urgences mairie

(en dehors des horaires d'ouverture) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture :

au public : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**

Place du Christ en centre du village

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

RÉCAPITULATIF—COLLECTE DES DÉCHETS

-Tous les lundis et jeudis : Collecte des bacs gris

-Tous les mercredis : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

PHARMACIES DE GARDE

Le 1er	RASTOLDO	GANGES	04 67 73 84 12
Du 2 au 5	MOUILLARD	GANGES	04 67 73 80 20
Du 6 au 12	MARTY	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10
Du 13 au 19	BERGER	GANGES	04 67 73 84 15
Du 20 au 26	FABRE	ST HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	TOMAS	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 27 au 30	MALLET	ST BAUZILLE	04 67 73 70 05

NUMÉROS UTILES

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Coronavirus (Covid 19)	0800 130 000
Médecin Peypey Claudie.....	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisirs.....	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Trésor public des Matelles.....	04 99 61 47 70
Trésor public de Lodève :	04 67 88 40 20
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67

BULLETIN MUNICIPAL

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>